

## ÉDITO

Bonjour à tous,

Cette nouvelle année 2026 débute dans un contexte de renouvellement pour nos territoires. Tout d'abord, avec la reconduction, pour un an, de la grande cause nationale dédiée à la Santé Mentale, et surtout avec la dynamique de renouvellement de vos PTSM. C'est dans ce cadre, pour répondre à la fois à des besoins d'information, de formation et d'appui à la coopération que le centre d'appui et de partage de compétences en Santé Mentale BFC a été imaginé. Et pour démarrer sa mission, nous vous proposons cette première lettre pour un tour d'information nationale et régionale !

Vous en souhaitant une bonne lecture.

Mme GROSPERRIN Laétitia (responsable du CAPC)

### INFORMATIONS NATIONALES

P 2



PTSM une nouvelle instruction

Présentation de dispositifs de soutien et campagnes de sensibilisation à la santé mentale

Information sur les nombreux guides et ressources utiles parus en 2025 : les sorties d'hospitalisations longues vers le médicosocial, le maintien dans le logement avec troubles psychiques, l'accompagnement des situations de précarité, la santé mentale des jeunes, déterminants de santé mentale et prévention, santé mentale et périnatalité ...

### INFORMATIONS RÉGIONALES

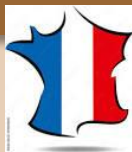
P 12



Présentation du Centre d'appui et de partage de compétences en santé mentale BFC

Présentation de la mission référent EMPP régionale

Information sur les CRP psychotrauma et des outils du CN2R



## Nouvelle instruction ministérielle PTSM

La nouvelle instruction vise en particulier à :

- Positionner le PTSM comme cadre de référence territorial pour la santé mentale et réaffirmer son périmètre, d'où une nouvelle dénomination du coordonnateur PTSM en chef de projet opérationnel.
- Assurer une gouvernance garantissant une mobilisation élargie associant l'ensemble des acteurs publics : préfecture, ARS, département, éducation nationale, CAF, CPAM, associations ESMS, établissements sanitaires, associations d'usagers...
- Un point d'attention à la prise en compte de manière accrue de certains publics et besoins : périnatalité, enfant et adolescent, handicap, précarité et addiction. Un nouveau champ doit aussi être investigué sur les mesures de moindre recours à l'isolement et contention dans les parcours de soins.

Dans notre région, cette instruction modifie aussi l'organisation du portage du PTSM, qui était jusqu'à présent une partie des missions de la plateforme de psychiatrie et santé mentale du Doubs. Désormais le poste de **chef de projet opérationnel du PTSM** devient une mission à temps plein et les autres missions de la plateforme devront désormais s'inscrire dans un nouveau cadre.

Nouvelle instruction Ministérielle  
du 1<sup>er</sup> décembre 2025  
relative à l'actualisation  
des projets territoriaux de santé mentale



Fermeture des plateformes de  
psychiatrie et santé mentale en BFC



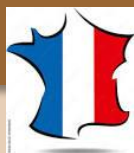
Transformation des missions d'animation  
territoriale en CHEF DE PROJET  
OPERATIONNEL DES PTSM



Plus d'informations :

[Instruction n° DGOS/P3/DGS/SP4/DGCS/SD3B/DMSMP/2025/129 du 1er décembre 2025 relative à l'actualisation des projets territoriaux de santé mentale | Bulletins officiels](#)

CAMPAGNE DE  
COMMUNICATION :  
PARLONS SANTÉ  
MENTALE



# Lettre d'information CAPC 2026 – n°1

L'année 2025 a permis de mettre en lumière un certain nombre de dispositifs nationaux permettant d'accompagner la souffrance psychique.

Voici une présentation de quelques dispositifs et campagnes de sensibilisation ouverts aux partenaires des PTSM :

## SANTÉ MENTALE ET PROFESSIONNELS DU SOINS



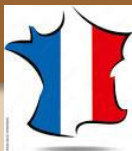
**Vous êtes médecins, pharmaciens, sages-femmes, vétérinaires, infirmières ou kinésithérapeutes ? Vous avez besoin d'aide pour traverser une situation difficile ?**

### **NOUS SOUTENONS LES MÉDECINS ET LES SOIGNANTS EN SOUFFRANCE .**

Le Programme M s'inscrit dans une démarche de pair à pair. Il est le seul dispositif reposant sur un accompagnement de soignant à soignant. Ses intervenants, tous professionnels de santé de votre spécialité, sont formés pour vous aider gratuitement, quel que soit votre problème. Toutes les demandes sont accueillies dans un esprit de confraternité, en toute confidentialité, avec respect et bienveillance.

Plus d'informations :

[Programme M : prise en charge des soignants en souffrance](#)



## SANTÉ MENTALE ET PROFESSIONNELS DU SOINS

### ACCOMPAGNER

#### Un dispositif d'accompagnement psychologique de l'écoute à l'hospitalisation d'urgence



#### DES PSYCHOLOGUES SUR LA PLATEFORME D'ÉCOUTE

Le **numéro vert SPS**, ouvert 7j7 et 24h24, gratuit, anonyme et confidentiel, avec 100% de décrochés

**0 805 23 23 36** Service & appel gratuits  
Plus de 120 psychologues de la plateforme **PROS-CONSULTE**

OU l'application **ASSO SPS** à télécharger



#### SPS EN CHIFFRES

près de **30 000 appels** depuis 2016

#### DES CONSULTATIONS PHYSIQUES

Une prise en charge médico-psychologique avec des (télé)consultations par le **RNRPS : le réseau national du risque psychosocial** de SPS, composé de près de 400 psychologues, médecins et psychiatres.



#### UNE HOSPITALISATION DÉDIÉE

(si nécessaire)

Une prise en charge intensive et hyperspécialisée dans **les unités dédiées** mise en place pour les professionnels de la santé en idées suicidaires imminentes.



#### Besoin d'être écouté et soutenu ?

Nous sommes là pour vous 24h/24 et 7j/7.  
Appelez l'un de nos psychologues.  
Numéro vert gratuit  
anonyme et confidentiel

**0 805 23 23 36** Service & appel gratuits

120 psychologues de la plateforme

**PROS-CONSULTE**  
Groupe Héma



#### Des experts de la santé pour la santé des soignants.

Depuis plus de 10 ans, SPS regroupe des experts qui œuvrent par des actions concrètes pour la défense des professionnels de la santé. Elle est reconnue d'intérêt général.  
Découvrez pourquoi.



#### La Maison des Soignants, la nouvelle initiative de SPS.

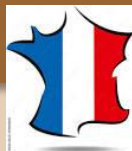
Rendez-vous dans nos maisons physiques en France et notre maison digitale dédiées à l'ensemble des professionnels de la santé, autour de 3 axes :  
• se soigner • se former • se ressourcer.



l'institut  
pour la santé  
des soignants

Plus d'informations :

[SPS, l'institut pour la santé des soignants](#)



## SANTÉ MENTALE ET TRAVAILLEURS SOCIAUX

### Plateforme téléphonique d'écoute et de soutien à destination des personnels accompagnant les demandeurs d'asile et les réfugiés

**Vous accompagnez au quotidien des personnes en demandes d'asile, des réfugiés ou des protégés subsidiaires dans leurs démarches ou leurs parcours d'intégration.**

**Vous vous retrouvez en première ligne et devez parfois faire face à des situations difficiles.**

Afin de vous soutenir, une plateforme téléphonique dédiée est mise en place en partenariat avec les associations spécialisées.

Cette plateforme vous offre :

- conseil et soutien dans la prise de décision et d'orientation vers les structures adaptées lorsque vous êtes confrontés à une situation difficile avec un demandeur d'asile ou un réfugié ;
- écoute et soutien psychologique si vous êtes en difficulté professionnelle.

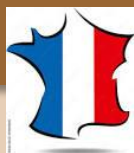


Centre médico-psychologique  
Françoise MINKOWSKA



CENTRE PRIMO LEVI | VIVRE APRÈS  
LA TORTURE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
<b>Centre médico-psychologique Françoise Minkowska</b>	<b>de 14H à 17H30</b> Assistante sociale ☎ 01 53 06 85 03 ✉ mavanga@minkowska.com	<b>de 14H à 17H30</b> Infirmière ☎ 01 53 06 84 99 ✉ gittinger@minkowska.com	<b>de 14H à 17H30</b> Infirmière ☎ 01 53 06 84 99 ✉ gittinger@minkowska.com	<b>de 14H à 17H30</b> Assistante sociale ☎ 01 53 06 85 03 ✉ mavanga@minkowska.com	<b>de 9H30 à 13H</b> Infirmière ☎ 01 53 06 84 99 ✉ gittinger@minkowska.com	
<b>Parcours d'Exil</b>		<b>de 9H30 à 12H30</b> Psychologue ☎ 06 41 14 10 81 ✉ priscille.dethe@parcours-exil.org	<b>de 9H30 à 12H30</b> Psychologue ☎ 06 41 14 10 81 ✉ priscille.dethe@parcours-exil.org	<b>de 9H30 à 12H30</b> Psychologue ☎ 06 41 14 10 81 ✉ priscille.dethe@parcours-exil.org	<b>de 14H à 17H</b> Médecin ☎ 07 66 26 67 39 ✉ clemence.chamoine@parcours-exil.org	
<b>Centre Primo Levi</b> Pour prendre RV : ✉ Primolevi@primolevi.org ☎ 06 98 86 71 88 (le jeudi après-midi)	<b>de 10H à 12H</b> Psychologue (consultations sur RDV) <b>de 14H à 16H</b> Psychologue (consultations sur RDV)		<b>de 13H30 à 14H30</b> Psychologue (consultations sur RDV) <b>de 20H à 21H</b> Psychologue (consultations sur RDV)	<b>de 14H à 18H</b> Permanence téléphonique pour la prise de RDV ☎ 06 98 86 71 88	<b>de 18H à 19H</b> Psychologue (consultations sur RDV)	<b>de 10H à 12H</b> Psychologue (consultations sur RDV)



## SANTÉ MENTALE et ENSEIGNANTS

### Numéro du réseau Prévention aide suivi PAS (mutuelle MGEN, avec le ministère de l'Éducation nationale)

Écoute et soutien psychologique pour les enseignants et tout le personnel de l'Éducation Nationale rencontrant des difficultés professionnelles ou personnelles, par des psychologues extérieurs, salariés, connaissant la problématique des établissements scolaires. Service confidentiel et gratuit :

**0 805 500 005 (du lundi au vendredi de 8h30-18h pour prendre rendez-vous) ou par [formulaire contact](#)**

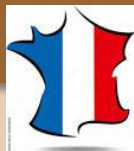
## SANTÉ MENTALE et ÉLUS

### Guichet d'appui psychologique pour les élus (Association des maires de France, fédération d'associations France Victimes)

Soutien psychologique pour les maires, les élus et leurs familles en cas de menaces, violences ou agressions, avec proposition d'un suivi dans le temps par l'association locale d'aide aux victimes la plus proche, par des psychologues. Service anonyme et gratuit :

**01 80 52 33 84 (7j/7, de 9h à 21h)**

CAMPAGNE DE  
COMMUNICATION :  
PARLONS SANTÉ  
MENTALE



# Lettre d'information CAPC 2026 – n°1

## ENFANTS et PARENTS, ENSEIGNANTS et ÉDUCATEURS

**Un dispositif pensé pour les jeunes... et pour les adultes qui les entourent !**

En lien avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DEGESCO), des **livrets pédagogiques** ont été conçus pour sensibiliser les enfants, les parents et les professionnels de l'éducation. Ces outils viennent enrichir le «kit d'empathie» déjà disponible pour les enseignants. Ils sont directement inspirés de l'univers du film d'animation *Vice-Versa*.

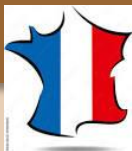


Plus d'information et téléchargement  
des livrets parents - enfants :  
[Santé mentale : un dispositif avec Disney  
pour mieux écouter, accompagner et  
prévenir | info.gouv.fr](#)



## LIVRET RESSOURCES JEUNES

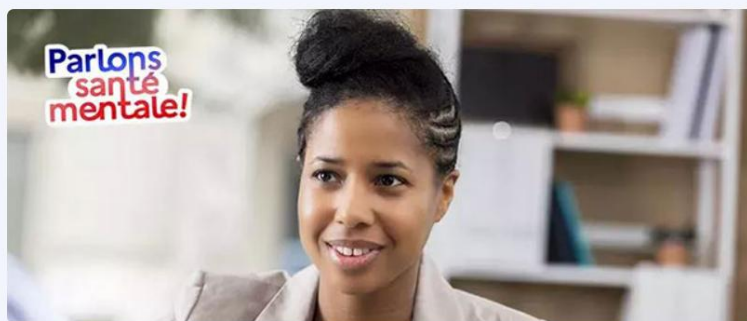
Téléchargement des livrets jeunes :  
[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/a5\\_sante\\_mentale\\_jeunes.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/a5_sante_mentale_jeunes.pdf)



## SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL

### SANTÉ MENTALE : une boîte à outils pour passer à l'action

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Families met à disposition des entreprises une boîte à outils dédiée à la santé mentale au travail. Objectif : aider les employeurs à prévenir les risques psychosociaux.



### Mieux comprendre les risques psychosociaux

La première partie de la boîte à outils permet de poser les bases : qu'appelle-t-on **risques psychosociaux** ? Quels sont leurs impacts ? Comment les repérer ?

On y trouve :

- des vidéos pédagogiques pour comprendre les mécanismes du **stress au travail**,
- des fiches explicatives sur les **violences internes ou externes**,
- un kit d'analyse de **situations-problèmes** pour repérer les dysfonctionnements,
- un outil d'auto-diagnostic permettant aux entreprises d'**évaluer leur niveau de risque** et de **cibler leurs priorités d'action**.

### Agir au quotidien dans l'entreprise

La boîte propose ensuite des ressources pour passer à l'action : comment **prévenir les RPS** dans une logique collective, sur le long terme ?

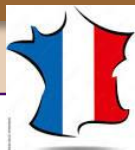
On y trouve :

- des kits pratiques, vidéos et webinaires pour agir sur la **charge de travail**,
- des fiches et outils complets pour prévenir les **violences au travail (harcèlement moral, sexuel, conflits internes...)**,
- des guides et supports pour reconnaître et prévenir l'**épuisement professionnel (burnout)** et préserver le **sens au travail**,
- des ressources dédiées à la **prévention du suicide**, avec des méthodologies et recommandations pour intervenir en cas de crise.
- des outils pour détecter et agir sur les **conduites addictives**, avec un focus sur la sensibilisation et la prise en charge précoce.

### Se faire accompagner par l'Assurance Maladie – Risques professionnels

L'Assurance-Maladie Risques Professionnels et son réseau (Carsat/Cramif/CGSS) accompagnent les entreprises à travers une **démarche en 5 étapes**, élaborée selon la méthode de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la **prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) (ED 6349)**, elle guide les entreprises dans l'**identification et la prévention des RPS**, avec des étapes clés comprenant : l'**engagement paritaire** et la **préparation de la démarche**, l'**évaluation des risques**, la **définition** et à la **mise en œuvre d'un plan d'actions** et l'**évaluation des actions mises en place**.

Plus d'informations :  
[Santé mentale et travail](#) | [Boîte à outils](#) | [Travail-emploi.gouv.fr](#) |  
[Ministère du Travail et des Solidarités](#)



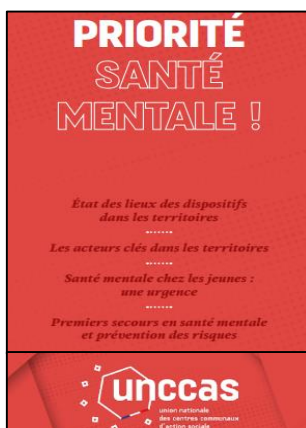
## BIBLIOGRAPHIE

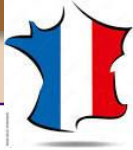
Information sur les nombreux guides et ressources utiles parus en 2025 : les sorties d'hospitalisations longues vers le médicosocial, le maintien dans logement avec troubles psychiques, l'accompagnement des situations de précarité, la santé mentale des jeunes, déterminants de santé mentale et prévention, santé mentale et périnatalité...

- « La Santé en Action », le magazine publié par Santé Publique France, a fait paraître en Octobre 2025 un numéro spécial pour nous inciter à agir toutes et tous sur les déterminants de la santé mentale : ou comment habitat, travail, lien social, justice sociale, urbanisme, milieu scolaire, clubs sportifs... peuvent contribuer en effet à créer un milieu de vie favorable à la santé.



- Publication de l'Union Nationale des CCAS : PRIORITÉ SANTÉ MENTALE ! Mars 2025 : Etat des lieux et acteurs clés dans les territoires.

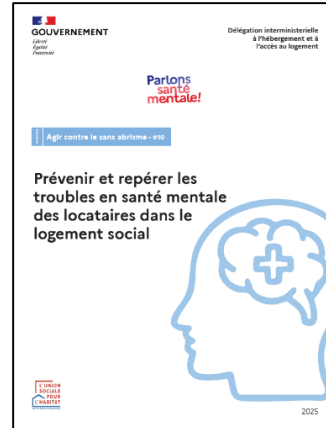




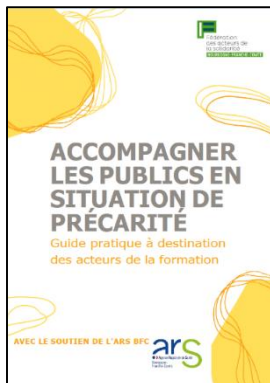
## BIBLIOGRAPHIE

- Dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme, la Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), a publié en 2025 un **guide pour prévenir et repérer les troubles en santé mentale des locataires dans le logement social** :

ce guide fait le point sur le partenariat avec les bailleurs sociaux, les équipes mobiles...  
Et donne des retours de terrain et des préconisations.



- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS BFC), a publié en 2025 un **guide pédagogique pour accompagner les publics en situation de précarité**.

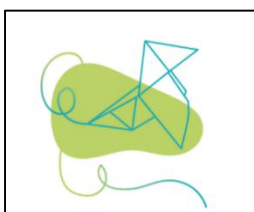


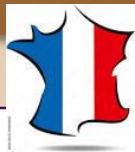
Ce livret a été financé par l'ARS BFC à destination des professionnels et des étudiants en travail social. Il a pour objectif d'aider les professionnels à mieux comprendre et accompagner les personnes en situation de précarité en levant certains a priori.



Un guide de 2023 toujours d'actualité aussi : [Guide Comede – Comede](#)

- L'Observatoire régional de la santé Bourgogne-Franche-Comté a publié un « Origami » (qui consiste à déplier une actualité de santé publique sous tous ses angles), sur la "Santé Mentale des Jeunes" diffusée en février 2026 : <https://www.orsbfc.org/origamis/sante-mentale-des-jeunes/>





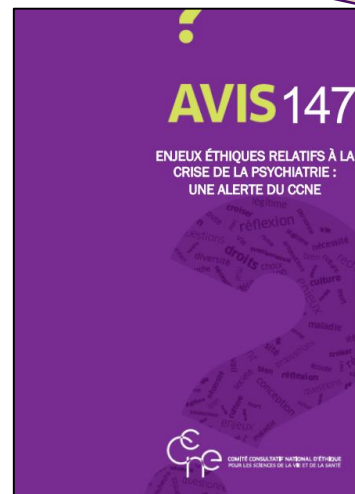
## BIBLIOGRAPHIE

- Publication d'une alerte du Comité Consultatif National d'Éthique en 2025, qui fait un état des lieux de la crise en psychiatrie et de ses conséquences éthiques majeures, ainsi que des préconisations.

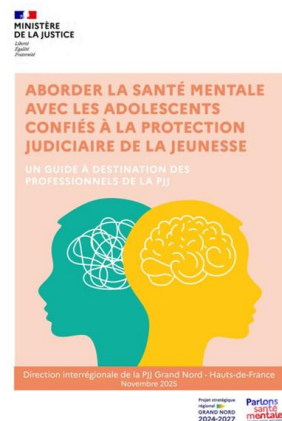


- Face à la montée des fragilités psychiques chez les adolescents, la Protection judiciaire de la jeunesse – Hauts-de-France a mis à disposition un nouveau guide sur la santé mentale à destination des professionnels de la PJJ. Ce guide offre des repères, outils et ressources pour aborder la santé mentale avec les jeunes accompagnés — qu'il s'agisse de prévenir, évaluer ou accueillir et accompagner leurs besoins.

[https://fr.linkedin.com/posts/pjj-hauts-de-france\\_guide-santé-mentale-pjj-hauts-de-france-activity-7425066965079199744-80Kb](https://fr.linkedin.com/posts/pjj-hauts-de-france_guide-santé-mentale-pjj-hauts-de-france-activity-7425066965079199744-80Kb)



- Le CESE, Conseil Économique Social et Environnemental, a déposé en 2025 un avis sur la santé mentale des jeunes, « un enjeu de société », considérant « Une urgence à agir en amont dans les politiques publiques en faveur du bien-être des enfants et des jeunes », avec des préconisations pour former et outiller pour mieux prévenir, déstigmatiser, repérer et orienter, puis mieux soigner et accompagner.



NOUVEAUX  
DISPOSITIFS

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

# Lettre d'information CAPC 2026 – n°1

## Le CAPC en santé mentale BFC

Le **Centre d'Appui et de Partage de Compétences en santé mentale BFC** a ouvert en 2026 :

Il proposera :

- De la formation à destination des partenaires du PTSM sur les troubles psy et leur prise en charge,
- Un appui aux DAC et aux C360 aux situations cliniques complexes,
- Une production de supports d'informations (*capsules vidéo, annuaires électroniques...*).



CENTRE D'APPUI ET DE  
PARTAGE DE COMPÉTENCES  
(CAPC) EN SANTÉ MENTALE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### QUI SOMMES-NOUS ?

Un collectif de plus de 20 professionnels du Groupement de psychiatrie et médico-social Doubs Jura

- ✓ Experts des soins et de l'accompagnement en santé mentale
- ✓ Médiateurs de santé pairs et patients experts
- ✓ Spécialistes de l'animation territoriale et des réseaux



### CE QUE NOUS FAISONS :

#### En Franche-Comté

- ✓ Formations sur site auprès des équipes accompagnant des personnes en situations complexes (*protection de l'enfance, handicap enfant et adulte, public précaire*)

#### En Bourgogne-Franche-Comté

- ✓ Aide à la compréhension clinique des situations complexes pour les gestionnaires de parcours (DAC / C360)
- ✓ Création de capsules d'information à destination des professionnels du premier recours, des élus, des citoyens, ...
- ✓ Appui aux chefs de projets PTSM, développement de projets interdépartementaux
- ✓ Diffusion et formation sur des actions de déstigmatisation et de prévention en santé mentale auprès des CLSM, CLS et CPTS

### POUR QUI ?

- ✓ Les professionnels de l'enfance, du handicap, de la précarité
- ✓ Les professionnels de la coordination de parcours
- ✓ Les professionnels de l'animation de territoire

### OÙ TRAVAILLONS-NOUS ?

CENTRE HOSPITALIER DE NOVILLARS  
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ SAINT- YLIE JURA  
(CHS SAINT-YLIE) et EHPAD  
ÉTABLISSEMENT MÉDICO- SOCIAL  
SOLIDARITÉ DOUBS HANDICAP  
ÉTABLISSEMENT MÉDICO- SOCIAL ÉTAPES DE DOLE  
EHPAD ALEXIS MARQUISET DE MAMIROLLE



NOUVEAUX  
DISPOSITIFS

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

# Lettre d'information CAPC 2026 – n°1

## Le CAPC santé mentale BFC en 2026 c'est :



*Recrutement  
et diffusion  
de supports  
d'informations*

*Démarrage  
des formations  
en FC*

*Démarrage  
de l'appui clinique  
aux situations  
complexes  
en BFC  
DAC et C360*

*Création  
des 1<sup>ères</sup> capsules  
d'information  
de l'offre en BFC  
(en cours : Maison  
des adolescents,  
CMP, EMPP, UPMB)*

*Finalisation d'outils  
de déstigmatisation  
qui seront distribués  
aux PTSM, CLS,  
CLSM*

*Création  
d'annuaire  
numérique  
de l'offre en  
santé mentale  
BFC*

### Pourquoi nous contacter ?

- Une question
- Un besoin d'éclairage
- Une demande de formation

**Pensez CAPC !**



CENTRE D'APPUI ET DE  
PARTAGE DE COMPÉTENCES  
(CAPC) EN SANTÉ MENTALE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Contact secrétariat : [capcensantementale@gpmsdoubjsjura.fr](mailto:capcensantementale@gpmsdoubjsjura.fr) – tel : 03 81 60 58 00 / poste 8652

NOUVEAUX  
DISPOSITIFS

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

# Lettre d'information CAPC 2026 – n°1

## Référent EMPP régionale

En 2025, le Centre Hospitalier de Novillars s'est vu confier la mise en place d'une référence EMPP BFC. Cette mission est assurée via un temps IPA, médical et secrétariat, afin de répondre aux missions suivantes :

Cartographie des EMPP, Création de lien et de recueil des besoins

Animation et harmonisation régionales

- Créer un espace de réseau et d'échange entre les EMPP : organisation de journées régionales, groupes de travail thématiques, échanges de pratiques, régulations.
- Faciliter la circulation d'informations (réglementaires, organisationnelles, cliniques) entre les équipes et avec leurs partenaires (PASS, services sociaux, unités sanitaires, DAC, ...).
- Mettre en lien les EMPP entre elles et leurs partenaires : structures hospitalières, sociales, médico-sociales et communautaires.
- Organiser et piloter un comité régional de coordination au moins une fois par an.

Appui aux équipes et soutien opérationnel

- Contribuer à l'harmonisation des pratiques professionnelles, à la structuration des modalités d'intervention et à l'accompagnement méthodologique.
- Aider au remplissage et à la consolidation des rapports PIRAMIG, en lien avec les ARS.
- Mettre à disposition des outils communs : modèles de dossiers, fiches de liaison, conventions types, protocoles.



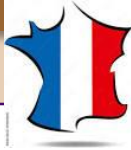
Observation, communication et formation

- Produire un rapport d'activité régional annuel consolidé, incluant une analyse qualitative et quantitative de l'activité des EMPP.
- Diffuser régulièrement des informations aux équipes (lettres mensuelles, note de veille, outils partagés...).
- Identifier les besoins de formation et organiser des actions ciblées (précarité, interculturalité, psychopathologie, dispositifs spécifiques : Diogène, psycho trauma, femmes enceintes en errance, etc.).
- Représenter les EMPP aux niveaux local, régional et national : participation aux réunions DGOS, colloques, groupes d'experts, etc.

**Plus d'informations :**

**Mr BRUN Jonathan, IPA - [jonathan.brun@ch-novillars.fr](mailto:jonathan.brun@ch-novillars.fr)**

**Mr PAINEAU Florent, Médecin - [florent.paineau@ch-novillars.fr](mailto:florent.paineau@ch-novillars.fr)**



## Psychotraumatisme en BFC

La filière du psychotrauma continue à se structurer en BFC, avec la création de formations :

### Public Adulte

- I. Généralités sur le psychotraumatisme (3h)
- II. Repérage, évaluation du psychotraumatisme et prise en soins (7H)
- III. Psychotraumatisme et exil (7H + 3H)
- IV. Deuil traumatique (3h)
- V. Accueil des victimes de psychotraumatisme (3H)

### Public mineur

Formations modélisées à la demande :

- Repérages et Orientation (2 x 2,5 heures)
- Évaluation et Diagnostic (2 x 2,5 heures)
- Situations traumatiques spécifiques (2 x 2,5 heures)

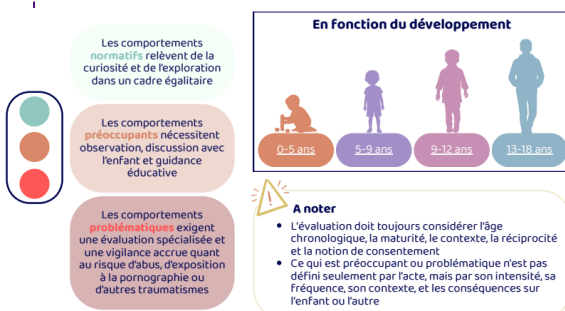
Le Cn2R a publié deux fiches réflexes en lien avec les comportements sexuels pour aider les professionnels à évaluer et signaler.

Nouvelle fiche pratique sur le repérage des comportements sexuels problématiques chez les enfants et les adolescents : quand alerter ?

[Fiche repérage CSP SOSV V2](#)

Deuxième fiche pratique sur les réflexes à avoir lors de suspicions ou de révélations de violences sexuelles. Ces conduites à tenir diffèrent selon l'âge de l'auteur (mineur ou majeur) et du lieu de vie (au sein du lieu de vie ou à l'extérieur)

[Fiche réflexe CSP SOSV V2](#)



### Que faire ?

